

Proposition d'assurance-automobile de l'Ontario

Formulaire du propriétaire (FPO1)

Le présent document constitue votre proposition d'assurance-automobile.

- Examinez-la avec soin et avertissez votre courtier(ère) ou votre agent(e) de toute erreur ou de tout changement futur.
- Conservez ce document pour vos dossiers.

Certains termes utilisés dans la présente proposition sont expliqués plus loin.

Compagnie d'assurance

Courtier(ère) ou agent(e)

Description des garanties

Les automobilistes de l'Ontario doivent souscrire les garanties de base suivantes : Responsabilité, Indemnités d'accident, Automobile non assurée et Indemnisation directe en cas de dommages matériels. Vous pouvez également souscrire des garanties supplémentaires contre la perte de votre automobile ou les dommages qu'elle pourrait subir, ainsi que des indemnités d'accident optionnelles accrues. Voici une brève explication des garanties d'assurance qui vous sont offertes. Pour plus de détails, veuillez consulter la police. Votre assureur vous fournira sur demande une copie de la police.

Responsabilité – L'assurance vous protège, vous ou les autres personnes assurées, lorsqu'une personne est tuée ou blessée ou que ses biens sont endommagés par suite d'un accident d'automobile. Elle prévoit le paiement des demandes d'indemnités légitimes présentées à votre endroit ou à l'endroit des autres personnes assurées jusqu'à concurrence de la limite de garantie, ainsi que le coût du règlement de ces demandes.

Indemnités d'accident – Votre compagnie d'assurance est tenue de vous expliquer les détails de la garantie d'Indemnités d'accident.

Indemnités auxquelles vous et les autres personnes assurées pouvez avoir droit si vous êtes blessés ou tués dans un accident d'automobile. Ces indemnités comprennent : le remplacement du revenu pour les personnes qui ont perdu leur revenu, des paiements aux personnes sans revenu d'emploi qui ont entièrement perdu la capacité de poursuivre une vie normale, une indemnisation pour frais de soins versée aux personnes qui ne peuvent plus continuer leur rôle de personne soignante principale auprès d'une personne avec qui elles habitent, le paiement de frais médicaux, de frais de réadaptation et de frais de soins auxiliaires, le paiement de certains autres frais, le paiement de frais funéraires ainsi que le paiement d'indemnités aux proches d'une personne décédée. Vous pouvez en outre souscrire des garanties facultatives en complément des indemnités de base que prévoit la police.

Les garanties optionnelles que votre compagnie d'assurance doit offrir sont les suivantes :

Indemnité accrue de remplacement de revenu – le montant des indemnités de base prévues dans la police (maximum de 400 \$ par semaine) peut être majoré en souscrivant une garantie optionnelle qui porte la limite hebdomadaire à 600 \$, 800 \$ ou 1 000 \$. Toutes les indemnités de remplacement de revenu sont égales à 70 % de votre revenu hebdomadaire brut.

Indemnités de soins, frais d'entretien du domicile – ces indemnités de base ne sont versées qu'à une personne qui souffre d'une déficience invalidante. Vous pouvez souscrire une garantie optionnelle pour toutes les déficiences.

Indemnités accrues pour frais médicaux, de réadaptation et de soins auxiliaires – la garantie de base prévoit des indemnités pouvant atteindre 50 000 \$ pour les frais médicaux et les frais de réadaptation, pendant une durée maximale de 10 ans dans la plupart des cas, et 36 000 \$ pour les soins auxiliaires. En cas de déficience invalidante, la garantie de base prévoit un maximum de 1 000 000 \$ pour les frais médicaux et de réadaptation et de 1 000 000 \$ pour les soins auxiliaires. Il est possible de souscrire une garantie optionnelle prévoyant des indemnités pour frais médicaux et de réadaptation de 100 000 \$, une garantie optionnelle prévoyant des indemnités de soins auxiliaires de 72 000 \$ ou une garantie optionnelle prévoyant des indemnités pour frais médicaux, de réadaptation et de soins auxiliaires de 1 100 000 \$ pour les frais médicaux et de réadaptation et de 1 072 000 \$ pour les frais de soins auxiliaires.

Prestations de décès et indemnités pour frais funéraires accrues – le montant de base des prestations de décès versées au (à la) conjoint(e) et aux personnes à charge survivants d'une personne qui est tuée (25 000 \$ au (à la) conjoint(e) et 10 000 \$ aux personnes à charge) peut être doublé en souscrivant cette garantie optionnelle. Les indemnités de base pour frais funéraires sont aussi majorées et passent de 6 000 \$ à 8 000 \$.

Soins aux personnes à charge – aucune indemnité de base au titre des soins aux personnes à charge n'est prévue pour les personnes qui ont un emploi et prennent soin de personnes à charge. Il est possible de souscrire une garantie optionnelle prévoyant des indemnités hebdomadaires pour soins aux personnes à charge de 75 \$ pour la 1^{re} personne à charge et de 25 \$ pour chacune des autres personnes à charge, jusqu'à concurrence de 150 \$ par semaine.

Indemnité d'indexation – cette garantie optionnelle augmente automatiquement certaines indemnités hebdomadaires et limites monétaires chaque année en fonction de l'augmentation du coût de la vie.

Automobile non assurée

Cette garantie vous protège au cas où vous ou les autres personnes assurées seriez blessés ou tués par un(e) automobiliste non assuré(e) ou par un chauffard. Les dommages causés à votre automobile et à son contenu par un(e) automobiliste non assuré(e) identifié(e) sont également couverts, sous réserve d'une franchise de 300 \$.

Indemnisation directe en cas de dommages matériels

Cette garantie, qui s'applique en Ontario à certaines conditions, couvre les dommages causés à votre automobile et aux biens qu'elle transporte lorsqu'un autre automobiliste est responsable. On l'appelle Indemnisation directe puisque vous êtes indemnisé par votre compagnie d'assurance, même si vous n'êtes pas responsable de l'accident. Il peut y avoir une franchise que vous devez verser pour payer le coût des réparations ou qui sera déduite du montant du règlement. Des franchises plus élevées peuvent réduire votre prime.

Perte ou dommages

L'assurance prévoit une série de garanties facultatives pour votre automobile. Les paiements couvrent la perte directe et accidentelle de l'automobile décrite et de son équipement ou des dommages causés à ceux-ci. Il existe habituellement une franchise pour chaque garantie que vous devez payer au moment des réparations ou qui sera déduite du montant du règlement.

Des franchises plus élevées peuvent réduire le montant de la prime. Il y a quatre types de garanties :

Risques spécifiés : Elle couvre l'automobile décrite en cas de perte ou de dommages causés par certains risques spécifiés. Ces risques sont : un incendie, le vol ou une tentative de vol, la foudre, une tempête de vent, la grêle ou une hausse du niveau d'eau, un tremblement de terre, une explosion, une émeute ou des troubles publics, la chute ou l'atterrissage forcé d'un aéronef ou de pièces d'aéronef, l'échouement, le naufrage, la combustion, le déraillement ou la collision de tout type de véhicule transportant l'automobile décrite.

Risques multiples : Elle couvre les automobiles décrites en cas de perte ou dommages autres que ceux couverts par la collision ou le versement, y compris les risques énumérés sous les risques spécifiés, la chute d'objets, les objets volants, les missiles et le vandalisme.

Collision ou versement : Elle couvre les dommages en cas de versement de l'automobile ou en cas de collision avec un autre objet.

Tous risques : Garantie qui comprend la garantie de collision ou versement et celle de risques multiples.

Pour les besoins de la *Loi sur les sociétés d'assurances* du Canada, le présent document a été délivré dans le cadre des activités d'assurance de l'assureur au Canada.

**Proposition d'assurance-automobile de l'Ontario
Formulaire du propriétaire (OAF 1)**

N° de police attribué

Nouvelle police <input type="checkbox"/>	Remplace la police n° <input type="text"/>	Compte de société <input type="checkbox"/>	Compte de courtier(ère) ou d'agent(e) <input type="checkbox"/>	Autre (précisez) <input type="text"/>	Langue de préférence anglais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/>
--	--	--	--	---------------------------------------	--

Compagnie d'assurance (assureur)	Courtier(ère) ou agent(e) Code du (de la) courtier(ère) :
----------------------------------	--

1 Nom et adresse du (de la) proposant(e) Baillieur (s'il y a lieu)

Nom et adresse	Nom et adresse
Code postal	Code postal
Numéro de téléphone résidence () travail ()	N° de téléphone () Télécopieur ()

2 Durée de la police (toutes les heures sont indiquées en fonction de l'heure locale à l'adresse du (de la) proposant(e) indiquée ci-dessus)

Date d'entrée en vigueur : Année Mois Jour Heure :	Date d'expiration : Année Mois Jour Heure :
--	---

3 Automobile décrite – Chaque automobile sera principalement utilisée à proximité de l'adresse du (de la) proposant(e), à moins d'indication contraire dans la section Remarques.

Auto n°	Modèle Année	Fabricant ou marque	Modèle	Type de carrosserie	Nombre de cylindres ou cylindrée du moteur	Poids nominal brut du véhicule [] lb [] kg
1.						
2.						
3.						

Auto n°	N° d'identification du véhicule (n° de série)	Achetée?	Louée?	Achetée ou louée				Prix d'achat (y compris les options et les taxes)	Utilisation (* Donnez les détails dans la section Remarques.)					
				Année	Mois	Neuve?	D'occasion?		Promenade	Trajet quot. (aller simple)	Affaires*	Agricole	Commerciale*	
1.														
2.														
3.														

Auto Nombre	Estimation de la distance annuelle parcourue	Est-ce qu'une automobile est utilisée pour le covoiturage? Si oui, indiquez le nombre de passagers et les détails.	Type de carburant utilisé			Dommages non réparés? (Dans l'affirmative, donnez les détails dans la section Remarques.)	Modifiée / personnalisée (Voir la note 1.) (Dans l'affirmative, donnez les détails dans la section Remarques.)
			Essence	Diesel	Autre (indiquez les détails)		
1.	km	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
2.	km	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
3.	km	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Auto n°	Nom et adresse du titulaire de privilèges
1.	
2.	
3.	

- Le (la) proposant(e) est-il (elle) à la fois propriétaire inscrit(e) et propriétaire réel(le) de l'automobile décrite? Oui Non Dans la négative, donnez les détails dans la section Remarques.
- L'une ou l'autre des automobiles décrites sera-t-elle louée à d'autres personnes ou utilisée pour le transport de passagers contre rémunération, pour tirer une remorque ou pour transporter des explosifs ou des matières radioactives? Oui Non
- Nombre total d'automobiles dans ce ménage ou cette entreprise

4 Renseignements sur les conducteurs – nommez toutes les personnes du ménage ou de l'entreprise qui conduisent la (les) automobile(s) décrite(s).

Cond. n°	Nom tel qu'il apparaît sur le permis de conduire	Numéro de permis de conduire	Date de naissance			Sexe	État matrimonial
			Année	Mois	Jour		
1.							
2.							
3.							
4.							

Cond. n°	Avez-vous joint un certificat de formation du conducteur?	Date du premier permis au Canada ou aux É.-U. (catégorie G ou l'équivalent)			Autres catégories de permis, s'il y a lieu			Pourcentage d'utilisation pour chaque conducteur			Y a-t-il d'autres personnes titulaires d'un permis de conduire dans le ménage ou l'entreprise?	Admissible au rabais pour personne retraitée? (Voir la note 2.)
		Catégorie	Année	Mois	Catégorie	Année	Mois	Auto 1	Auto 2	Auto 3		
1.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>											Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
2.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>											Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
3.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>											Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
4.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>											Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Veillez prendre note :

Note 1 : Les automobiles modifiées ou personnalisées comprennent les modifications, autres que les réparations ou les remises en état, qui ont une incidence sur les spécifications de conception du fabricant d'origine ou qui en augmentent la valeur. Elles peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter : les modifications apportées au moteur, les changements de peinture ainsi que les roues, les pneus, les accessoires et l'équipement électroniques qui ne sont pas installés à l'usine. Si votre assurance comprend la garantie « Perte ou dommages », les accessoires et l'équipement électroniques qui ne sont pas installés à l'usine font l'objet d'une limite de 1 500 \$.

Note 2 : Rabais pour personne retraitée : il se peut que vous ayez droit à un rabais si vous êtes le (la) conducteur(trice) principal(e) d'une automobile décrite, si vous êtes à la retraite, si vous n'avez pas eu d'emploi pendant 26 semaines ou plus au cours des 52 dernières semaines, si vous ne touchez ni ne recevez aucun revenu d'une charge ou d'un emploi, si vous ne pratiquez aucune activité professionnelle et si vous n'exploitez pas d'entreprise. Afin d'y être admissible, vous devez avoir atteint l'âge de 65 ans ou recevoir une rente de retraite dans le cadre du Régime de pensions du Canada, du Régime de rentes du Québec ou d'un régime de retraite enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Si vous êtes admissible, votre courtier(ère) ou votre agent(e) vous demandera de le confirmer en signant une déclaration.

Si un(e) conducteur(trice) est titulaire d'un permis depuis moins de 6 ans au Canada, son expérience de conduite acquise dans d'autres pays peut être reconnue. Joignez les preuves des autres permis et assurances. Quels sont les détails de la police d'assurance-automobile la plus récente contractée par le (la) proposant(e)?

Compagnie d'assurance	N° de police	Date d'expiration		
		Année	Mois	Jour

- À la connaissance du (de la) proposant(e),**
- Est-il arrivé, au cours des six dernières années, qu'un permis de conduire, un permis de véhicule, etc. délivré au nom du (de la) proposant(e) ou de toute personne membre du ménage ou de l'entreprise, ait été suspendu ou annulé? Oui Non Dans l'affirmative, donnez les détails dans la section Remarques.
 - Est-il arrivé, au cours des trois dernières années, qu'une compagnie d'assurance annule une police d'assurance-automobile du (de la) proposant(e) ou de tout(e) conducteur(trice) énuméré(e)? Oui Non Dans l'affirmative, donnez les détails dans la section Remarques.
 - Au cours des trois dernières années, est-il arrivé qu'une police d'assurance-automobile délivrée au (à la) proposant(e) ou à tout(e) conducteur(trice) énuméré(e) ait été annulée ou qu'une demande de règlement ait été refusée pour cause de déclaration inexacte importante? Oui Non Dans l'affirmative, donnez les détails dans la section Remarques.
 - Est-il arrivé qu'un tribunal déclare le (la) proposant(e) ou tout(e) conducteur(trice) énuméré(e) coupable de fraude liée à l'assurance-automobile? Oui Non Dans l'affirmative, donnez les détails dans la section Remarques.

5 Accidents et demandes de règlement antérieurs

Fournissez les détails de tout accident ou toute demande de règlement survenu au cours des six dernières années et découlant de la propriété, de l'utilisation ou de la conduite de toute automobile par le (la) proposant(e) ou par tout(e) conducteur(trice) énuméré(e). Les garanties sont les suivantes : LC – lésion corporelle, DM – dommages matériels, IA – indemnités d'accident, IDDM – indemnisation directe en cas de dommages matériels, ANA – automobile non assurée, Coll – collision, TR – tous risques, RM – risques multiples, RS – risques spécifiés.

Cond. n°	Auto n°	Date			Garantie en vertu de laquelle l'indemnité a été payée							Montant payé ou estimation	Détails (Utilisez la section Remarques au besoin.)
		Année	Mois	Jour	LC	DM	IA	IDDM	ANA	Coll/TR	RM/RS		

6 Historique des condamnations

Fournissez les détails de toutes les condamnations du (de la) proposant(e) et de tout(e) conducteur(trice) énuméré(e) au cours des trois dernières années relativement à la conduite d'une automobile, quelle qu'elle soit.

Cond. n°	Date de la condamnation			Détails (Utilisez la section Remarques au besoin.)	Cond. n°	Date de la condamnation			Détails (Utilisez la section Remarques au besoin.)
	Année	Mois	Jour			Année	Mois	Jour	

7 Renseignements de tarification – RÉSERVÉ À L'AGENT(E) OU AU (À LA) COURTIER(ÈRE)

Auto n°	Catégorie	Dossier de conduite					Conducteur(trice) n°		Supplément pour sinistre avec responsabilité		Supplément pour condamnation	
		LC	DM	AI	IDDM	Coll/TR	Princ.	Sec.	Description	%	Description	%
1.												
2.												
3.												

Auto Nomb	Prix courant à neuf	Code du véhicule	Groupe tarifaire				Lieu	Territoire	Rabais	
			AI	IDDM	Coll/TR	RM/RS			Description	Pourcentage
1.										
2.										
3.										

8 Garanties demandées – lisez la page 1 du présent formulaire avant de remplir cette section.

Responsabilité	Automobile 1		Automobile 2		Automobile 3		Prime de conducteur occasionnel
	Limite (en milliers)	Prime	Limite (en milliers)	Prime	Limite (en milliers)	Prime	
Dommages matériels							
Property Damage							
Indemnités d'accident (indemnités de base)							
Indemnités d'accident optionnelles accrues () Garanties demandées							
<input type="checkbox"/> Remplacement de revenu (600 \$/800 \$/1 000 \$)	Jusqu'à \$		Jusqu'à \$		Jusqu'à \$		
<input type="checkbox"/> Frais de soignants, de travaux ménagers et d'entretien du domicile	Conformément à l'article 4 de la police		Conformément à l'article 4 de la police		Conformément à l'article 4 de la police		
<input type="checkbox"/> Frais médicaux et de réadaptation (100 000 \$)							
<input type="checkbox"/> Soins auxiliaires (72 000 \$)							
<input type="checkbox"/> Frais médicaux et de réadaptation (1 100 000 \$) et soins auxiliaires (1 072 000 \$)							
<input type="checkbox"/> Indemnités de décès et frais funéraires							
<input type="checkbox"/> Soins aux personnes à charge							
<input type="checkbox"/> Indemnité d'indexation (indice des prix à la consommation)							
Automobile non assurée							
Indemnisation directe en cas de dommages matériels La présente police comprend une clause de recouvrement partiel lorsque l'indemnisation directe pour dommages matériels prévoit une franchise.	Conformément à l'article 5 de la police		Conformément à l'article 5 de la police		Conformément à l'article 5 de la police		
	Franchise		Franchise		Franchise		

Perte ou dommages*	Franchise	Prime	Franchise	Prime	Franchise	Prime	Prime
Risques spécifiés (excluant collision ou versement)							
Risques multiples (excluant collision ou versement)							
Collision ou versement							
Tous risques							

* La présente police comprend une clause de paiement partiel des sinistres. Une franchise s'applique à chaque sinistre, sauf indication contraire dans votre police.

Formulaires de modification de la police (nom et n°)	Franchise/limite	Prime	Franchise/limite	Prime	Franchise/limite	Prime	Prime
Protection de la famille – FMPO 44 R Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	LIMITE IDENTIQUE À LA RESPONSABILITÉ SAUF INDICATION CONTRAIRE		LIMITE IDENTIQUE À LA RESPONSABILITÉ SAUF INDICATION CONTRAIRE		LIMITE IDENTIQUE À LA RESPONSABILITÉ SAUF INDICATION CONTRAIRE		
Total de la prime par automobile							

9 Remarques – utilisez cet espace si vous devez fournir des détails additionnels.

Des feuilles additionnelles sont jointes au formulaire. **10 Mode de paiement**

Type de régime de paiement	Prime estimée de la police**	Taxe de vente provinciale	Intérêts	Total des coûts estimés		
Payé au moment de la proposition	Solde exigible	Nombre de versements futurs	Montant de chaque versement	Date d'échéance des versements		
				A	M	D

** La prime de cette police est une estimation et peut faire l'objet d'ajustements ou d'une confirmation de l'assureur. Si nous délivrons une police et que celle-ci est annulée par le (la) proposant(e), votre Certificat d'assurance-automobile peut faire mention d'une prime minimale qui ne sera pas remboursée.

11 Déclaration du (de la) proposant(e) – lisez attentivement cette section avant d'apposer votre signature.**Je comprends qu'affin d'être admissibles à l'obtention d'un permis de conduire, les conducteurs(trices) :**

- ne doivent pas souffrir d'un handicap physique ou mental ni d'un trouble affectif ou nerveux ayant une incidence importante sur leur capacité de conduire de manière sécuritaire une automobile de la catégorie pour laquelle ils sont titulaires d'un permis;
- ne doivent pas souffrir d'une dépendance à l'alcool ou à une drogue d'une importance telle qu'elle a une incidence importante sur leur capacité de conduire de manière sécuritaire une automobile;
- doivent immédiatement avertir le ministère des Transports lorsqu'ils sont atteints d'un handicap physique ou mental d'une importance telle qu'il pourrait avoir une incidence sur leur capacité de conduire de manière sécuritaire une automobile.

À ma connaissance,

- tous les conducteurs énumérés ont les qualifications requises et sont titulaires d'un permis de conduire;
- les détails fournis aux sections 1 à 6 et 9 sont exacts.

Inspection

Mon assureur peut demander une inspection de mon automobile. Si je ne respecte pas les dispositions raisonnables prises aux fins de l'inspection de mon automobile, je comprends que ma garantie optionnelle contre la perte et les dommages en vertu de l'article 7 peut être annulée et que toute demande d'indemnisation en vertu de cet article peut être refusée.

Avertissement – En vertu de la Loi sur les assurances, lorsque :

a) le demandeur d'un contrat i) fournit de faux renseignements au sujet de l'automobile à assurer, d'une manière portant préjudice à l'assureur, ou ii) fait une déclaration trompeuse ou omet de divulguer dans sa demande tout renseignement devant y être indiqué, que b) l'assuré contrevient aux conditions du contrat ou commet une fraude ou que c) l'assuré fait volontairement une déclaration trompeuse relativement à une demande de règlement en vertu du contrat, toute demande de règlement présentée par l'assuré à l'égard d'indemnités autres que les indemnités d'accident légales définies dans l'Annexe sur les indemnités d'accident légales est nulle et l'assuré n'a droit à aucune indemnisation.

Avertissement – InfractionsToute déclaration sciemment fautive ou trompeuse présentée à un assureur relativement au droit d'une personne à une indemnité en vertu d'un contrat d'assurance ou toute omission volontaire d'aviser l'assureur de tout changement important relativement à ce droit dans un délai de 14 jours constitue une infraction à la *Loi sur les assurances*. Le contrevenant est passible, après condamnation, d'une amende maximale de 250 000 \$ pour la première infraction et d'une amende maximale de 500 000 \$ pour toute condamnation subséquente.La production ou l'utilisation, en connaissance de cause, d'un faux document dans l'intention qu'on le prenne pour un document authentique constitue une infraction au *Code criminel* et le contrevenant est passible, après condamnation, d'une peine maximale de 10 ans d'emprisonnement.Le recours à des pratiques trompeuses ou mensongères ou à tout autre acte malhonnête dans le but de frauder ou de tenter de frauder une compagnie d'assurance constitue une infraction au *Code criminel*. Le contrevenant est passible, après condamnation, d'une peine maximale de 10 ans d'emprisonnement dans le cas de montants supérieurs à 5 000 \$ ou d'une peine maximale de 2 ans d'emprisonnement dans les autres cas.**Consentement**

Je demande par les présentes une assurance-automobile sur la foi de l'information fournie ci-dessus. En ce qui concerne la présente proposition ou tout renouvellement ou toute modification de l'assurance, je vous autorise à obtenir, à utiliser et à communiquer mes dossiers de conduite, d'assurance-automobile et de sinistre et ceux des conducteurs(trices) énuméré(s), dont j'ai obtenu le consentement, comme le permet la loi dans le seul but d'évaluer le risque, de procéder aux enquêtes appropriées en vue du règlement des sinistres ainsi que de détecter et de prévenir la fraude.

Signature du (de la) proposant(e)

Date

12 Rapport du (de la) courtier(ère) ou de l'agent(e)

Acceptez-vous ce risque? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	S'agit-il d'un(e) nouveau(elle) client(e)? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Type de carte d'assurance- responsabilité automobile émise Temp. <input type="checkbox"/> Perm. <input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/>	Depuis combien de temps connaissez-vous le (la) proposant(e)?	Depuis combien de temps connaissez-vous le (la) conducteur(trice) principal(e)?
---	---	---	---	--

L'inspection a-t-elle été effectuée? Oui Non

Signature du (de la) courtier(ère) ou de l'agent(e)

Date

Le (la) proposant(e) doit recevoir une copie de la proposition signée.***Un formulaire additionnel peut être nécessaire pour les automobiles destinées à une utilisation commerciale ou publique.***